

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 11

Artikel: Au berceau de la pipe
Autor: Deschamps, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217857>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On peut le penser d'autant plus qu'il est certain que le terme *lombard* ne s'est pas appliqué exclusivement à des gens venant d'Italie. On sait, par exemple, qu'au moyen âge, c'était le nom ordinaire des banquiers.

Pierre Davel était-il donc banquier ? Mais, pour cela, il faudrait admettre des banquiers à Savuit, à Sales, à Epesses, à Riex, à Cremin, à Rengés, etc. Ce sont sans doute là de beaux villages. Mais on y voit mal la boutique d'un changeur, telle qu'elle existait au quinzième siècle. Il faut donc chercher autre chose.

Les documents contemporains nous viennent heureusement en aide. Les comptes de la commune de Villeneuve montrent qu'en 1412 un « lombard » refit le clocher de l'église ; en 1445, un autre travailla à la chambre de l'horloge ; en 1460, d'autres refirent le mur de ville. A la même époque, on emploie à Lausanne des « lombards » à la construction de l'Hôtel de Ville.

Nous y voyons maintenant plus clair : un lombard est un maçon, et comme ceux de Lavaux sont disséminés dans les villages, nous nous les représentons très bien entrepreneurs de maçonnerie. Aujourd'hui encore, beaucoup d'entre eux nous viennent du diocèse de Novare. Il n'y a donc rien de nouveau sous le soleil.

C'est ainsi que lombard a pu devenir synonyme de maître-maçon. Mais aujourd'hui tous les maîtres-maçons ne nous viennent pas de Lombardie. Il en était de même autrefois, et c'est pourquoi nous pouvons croire que Pierre Davel, tout lombard qu'il fût, était bien Vaudois.

Au surplus, ce n'est pas sans intérêt que l'on constate la présence de tous ces « Lombards » à Lavaux à la fin du quinzième siècle. C'était une belle période pour la construction. La bourgeoisie y était riche, et les vigneronns aussi. On reconstruisit les églises, à Villette, par exemple, et de nombreuses maisons privées datent de cette époque. Il y avait de l'ouvrage pour Pierre Davel et les siens.

Maxime Reymond.

A PROPOS DE DAVEL

DANS le *Dictionnaire Historique du Canton de Vaud*, publié par M. le professeur Mottaz, à l'article *Renens*, on lit ce qui suit :

« L'école de Renens (village) possède une cloche intéressante. Elle a 42 cm. de diamètre et 35 cm. de hauteur. On y voit une inscription en lettres gothiques et elle date du commencement du seizième siècle. La tradition affirme qu'elle se trouvait autrefois dans la chapelle de la Maladière, de Vidy, et qu'elle sonna le glas pour la mort de Davel. Elle fut donnée à la commune de Renens. Elle a un son excellent. »

Il serait du plus haut intérêt de connaître l'histoire de cet antique bronze et en particulier de savoir si l'origine que la tradition lui attribue est exacte. Dans le cas affirmatif, il mériterait d'être classé au nombre des monuments historiques. Quelque érudit serait-il à même de satisfaire notre curiosité ?

Rochardon.

Santé. — M. X., horloger, avait sa femme malade depuis quelque temps.

— Comment va madame ? lui demanda-t-on.

— Oh ! elle va joliment mieux, répondit-il ; mais elle est encore en réparation.

Pas trop n'en faut. — Mme C. vante partout l'esprit et les fines saillies de son cher époux. Un jour que celui-ci la faisait rire aux larmes :

— Que c'est donc bête, s'écria-t-elle, d'avoir de l'esprit comme ça !

Inventaire. — Le préposé d'une faillite et son copain dressent l'inventaire du failli.

Le préposé. — Inscrivez une bouteille de Dézaley. Le copain (débouchant et flairant la bouteille). — Mais c'est de l'Aigle.

Dix minutes après :

Le préposé. — Inscrivez : une bouteille vide.

Un estomac qui travaille trop menace le cœur. Les personnes âgées ne devraient plus prendre que des aliments légers et très substantiels. Ils les trouveront dans le CACAO — TOBLER — en paquets plombés. 100 gr. (1/4 de livre) leur offrent l'équivalent de deux œufs ou de 2/5 de livre de viande, et ne coûtent plus, depuis le dernier rabais, que 25 centimes.

BLANCHE

(Suite.)

Surprise du ton brutal que je prenais, elle s'éloigna hésitante, puis, revenant doucement, elle se pencha sur mon épaule. Je sentis le frôlement de ses cheveux humides sur ma joue... cela chatouillait ; je ne bougeais pas. Mon premier mouvement d'impatience était tombé. Elle appuyait à présent sa tête contre ma tête, sa tempe battait contre ma tempe, et, au travers de sa chevelure mouillée, la chaleur de sa chair me brûlait. Je voyais, posée sur mon épaule, une main blanche, d'une blancheur ressortant mieux sur le noir de l'étoffe. Je voyais trembler des doigts mignons... Soudain Blanche m'embrassa, et, se relevant confuse :

— Es-tu fâché ?

— Oh !... Comment ?... je... de quoi ?

— De ce premier baiser ?

J'allais lui répondre en le lui rendant, quand la porte s'ouvrit et Mme Nicod apparut sur le seuil. Mme Nicod était une respectable et vieille veuve, chargée de la surveillance de Blanche. Mme Nicod, en train de tricoter, regarda par dessus ses lunettes, le front incliné.

— Eh bien ! on ne se presse pas d'obéir, Mademoiselle Blanche ?

— Si, si, j'étais prête à vous rejoindre quand vous êtes entrée.

— Savez-vous que la foudre est descendue dans le jardin des Tronchet, le gros arbre s'est abattu, brisé.

— Ce doit être le vacarme que...

— Tu es copieusement arrosée, mon enfant, es-tu sortie ? Juste ciel ! Et ta jupe, ta jupe rose ! Tu n'es pas raisonnable, mon trésor !

— Ne la grondez pas, Madame Nicod, j'ai ouvert la fenêtre, et... la faute en est à moi.

— Oui, oui, je comprends. Je vous excuse. Allons, ma colombe, ne demeure pas ainsi, tu attraperas quelque mauvais rhume, viens, mon ange.

Et comme ma cousine se retirait sans autre : — Comment, tu ne souhaites pas le bonsoir à Monsieur Robert ?

Blanche revint sur ses pas, ébaucha une révérence, et faiblement :

— Au revoir, balbutia-t-elle.

— Que tu es sotté ! Touche-lui donc la main ; entre parents est-ce qu'on se gêne ? On dirait franchement que tu as été élevée seule en pleine forêt. A dix-huit ans il faut être moins sauvage et oser lever les yeux. Bon, tu rougis, à présent !

Alors, la jeune fille me tendit le bout de ses doigts en fixant un dessin sur le tapis, par terre. Mme Nicod me salua à son tour, et avec le sourire indulgent des mères qui gâtent leurs mioches, elle désigna sa protégée d'une œillade :

— Pardonnez-lui, dit-elle, elle sort d'un pensionnat, elle est très timide avec les messieurs, c'est compréhensible, n'est-ce pas ?

— Oui, cela lui passera.

— J'en doute. On est d'une sévérité dans les internats ! Elles en sortent toutes les mains jointes et les paupières baissées !...

* * *

Elles s'en allèrent, Blanche derrière Mme Nicod. Au détour du corridor, la petite ralentit sa marche, m'appela très bas : « Robert ! », plaça deux doigts sur ses lèvres, m'envoya un baiser et disparut en sautillant. *Tra, la, la, la, la, la, la, la*, chantait-elle en s'enfuyant ; *tra, la, la, la, la, la, la, la*, répéta une sorte d'écho bourdonnant dans mon cerveau ; *tra, la, la, la, la, la, la, la*, entendis-je dans le lointain...

Le vent s'était calmé, et tandis qu'il s'assoupissait tendrement dans les feuilles, je voulus déchiffrer encore une fois les phrases de mon cahier : *Pour inscrire un carré dans un... Zut !* les caractères avaient pâli ; bientôt ils semblèrent se brouiller avec les couleurs, mes paupières battirent toujours plus fréquemment, ma tête croula sur ma poitrine, je m'endormis, dorloté par une voix imperceptible qui fredonnait comme en un rêve : *tra, la, la, la, la, la, la, la !...*

* * *

Le lendemain, *tra, la, la, la, la, la, la, la*, j'obtenais la note un de mathématiques sur un maximum de six points... *la, la... la, la...* André Marcel.

AU BERCEAU DE LA PIPE



Le tabac qui compte aujourd'hui, dans toutes les parties du monde tant d'amis et tant d'ennemis, ne fleurissait encore, il y a quatre cents ans, que sur le sol d'Amérique. Les colons du seizième siècle empruntèrent l'usage du calumet aux peuplades sauvages au milieu desquelles ils étaient venus s'établir et pendant que les races latines poursuivaient la conquête du double continent, dont Christophe Colomb leur avait révélé l'existence, l'herbe américaine, introduite successivement en Espagne, en France, en Angleterre, en Italie, commençait de son côté la conquête de l'Europe.

On sait que c'est l'ambassadeur Jean Nicot qui, en 1559, importa du Portugal l'herbe à la reine ou le *Petun* comme on nommait alors le tabac.

Dès 1621, le tabac figurait dans le budget des recettes de la France comme un objet de consommation impossible. La première taxe mise sur le *petun* était de quarante sous par cent livres pesant ; elle fut portée en 1632 à sept francs ; en 1644 à dix francs. On ne se faisait déjà aucun scrupule d'imposer une denrée qui, en réalité, ne devient indispensable qu'à ceux qui le veulent bien.

Le monopole des tabacs fut créé en 1674. On l'affirma d'abord 600,000 livres ; en 1787, il rapportait à l'Etat 30 millions et coûtait le triple aux consommateurs.

Sous Louis XIV, les fumeurs payaient le tabac vingt sous la livre en gros, vingt-cinq sous en détail. En 1718, la Compagnie des Indes, devenue concessionnaire, portait le prix de la livre à quarante et cinquante sous, gros et détail ; puis bientôt après à 50 et 60. En 1789, le prix courant du tabac était, chez les débitants, de 4 francs la livre. Le monopole fut abandonné en 1791 et rétabli par un décret du 29 décembre 1810.

En 1869, la consommation du tabac atteignait en France le chiffre de trente-deux millions de kilogrammes et elle n'a pas cessé de monter ni de fournir un sérieux chiffre de revenus à l'Etat.

Or, s'il est admis que les Européens ont appris à fumer des sauvages de l'Amérique, il est certain d'autre part que la pipe était connue longtemps avant l'introduction du tabac et que celui-ci n'aurait été introduit que comme supérieur aux narcotiques anciennement utilisés.

En 1844, l'archéologue Cochet fit la découverte, à Neuville, dans la Seine-Inférieure, d'un cimetière gallo-romain dans lequel il trouva une superbe collection de pipes en terre.

Il négligea de les recueillir, pensant qu'elles remontaient tout au plus au temps de Henri III et le regretta en lisant par la suite, dans l'ouvrage du savant Colingwood Bruce sur le mur d'Adrien, la description et la reproduction d'un grand nombre de pipes de terre appartenant incontestablement à la période romaine.

Ces pipes, retrouvées dans des fouilles qui révélèrent des vestiges de murailles romaines, sont si communes qu'en Irlande, où on les rencontre fréquemment, elles sont connues sous le nom de « pipes danoises » et en Ecosse sous celui de *pipes de fées* : « Celtic elén pipe ».

Keferstein et Wachter parlent aussi de pipes en terre noire découvertes en Allemagne dans des ruines de l'époque romaine et même dans des tumuli celtiques.

On a découvert également de ces pipes antiques dans un très grand nombre de villages suisses, notamment à Avenches, à Morges, à Saint-Prex.

A Develier, dans le Jura Bernois et à Augst, dans le canton de Bâle, on a découvert des pipes romaines en fer, dont un spécimen est conservé au musée d'Avenches.

Ces pipes, qui appartiennent à l'ère celto-romaine, démontrent surabondamment que la cou-

tume d'aspirer de la fumée dans un appareil spécial est beaucoup plus ancienne qu'on ne le supposait jusqu'ici. Il est impossible de préciser de quels végétaux nos ancêtres tiraient de la fumée, mais il est permis d'admettre que ce fût du chanvre.

Cette hypothèse est d'autant plus admissible que cet usage de fumer du chanvre est encore répandu dans l'Inde et que les régions où l'on a retrouvé des pipes antiques ont été occupées par des peuplades venues des contrées orientales aux temps préhistoriques.

L'Orient, aujourd'hui encore, fait la plus grande consommation de narcotique de toute nature : tabac, opium, haschisch.

Sans doute, les fumeurs celtiques ou gallo-romains demandaient d'autres substances à la flore indigène comme ces peuplades de l'Amérique du Nord qui hument avec délices de l'écorce de saule pulvérisée mélangée à d'autres ingrédients. Peut-être est-ce la feuille de noyer que les gamins dégustent avec tant de plaisir ou la feuille d'une solanée voisine des pétunias, dont un voyageur du siècle dernier assure qu'on se servait en Corse, de temps immémorial, en guise de tabac.

(Le Peuple d'Yverdon.) M. Deschamps.

ACTUALITÉ !

A mon potache.

*Ça y est ! Tous, ils sont partis,
Ces messieurs de la Conférence.
A ton chagrin, je compatis
Et j'entends fort tes doléances.*

*Tous les jours, auprès du château
Ou bien flânant près du Palace,
Qu'il gèle ou qu'il tombe de l'eau
On te trouvait sur la grand' place.*

*Je te donnais des commissions
Que j'attendais une heure entière ;
Si je commençais un sermon :
— Pense, maman, j'ai vu Barrère !
— Mes leçons ? A la balance
Il me faut de la distraction !
Et tu rôdais jusqu'à nuit noire
Afin d'admirer Lord Curzon.*

*Caché derrière quelque gros tronc,
Malgré le vent, malgré la bruine,
En faisant la nique aux gâpions,
Tu souriais à Tchitchérine !*

*Toujours et toujours en retard,
Quand papa prenait l'air féroce :
— D'où viens-tu donc, sacré moutard ?
— Papa, j'ai vu Venizélos !*

*Même un jour, tu me décidas
A flâner en ta compagnie,
Et pour attendre Ismet Pacha,
J'ai gelé comme en Sibérie !*

*Maintenant, tu fais le gros dos ;
Tu me dis : « Raue ! » d'un ton rude.
Il faut songer à ton bachot
Et piocher dans la solitude !*

*Mais tu grognes dans ton argot
En reprenant tes habitudes :
« J'aim, mieux z'yeuxer les dactylos,
Plus rigolo que les études ! »*

Sylvabelle.



A L'HOPITAL D'ORAN

Ce récit est tiré de : *Souvenirs de mes campagnes à la Légion étrangère*, par TH. DU PLESSIS. — En vente chez A. Jullien, éditeur à Genève et chez les principaux libraires.

(Suite.)

Bien vite nous fûmes les féaux serveurs et amis de la charmante infirmière, et comme les militaires, dans un hôpital, sont aussi curieux que les femmes autour d'une fontaine, ou que les jeunes écolières d'une école supé-

rieure à Lausanne, nous n'eûmes de repos qu'après avoir appris tout ce qui concernait notre jeune et charmante sœur de charité. C'était tout un roman, et un mélancolique roman.

Mes souvenirs, aidés de quelques anciennes notes retrouvées dans un bureau, me font revivre cette période de mon existence, car, privé depuis beau temps de la vie de famille et de société féminine, je dois avouer que je jouis énormément, malgré tout, de voir chaque jour et d'entendre un des plus délicieux exemplaires de la plus belle partie du genre humain. Puis le côté mystérieux de cette vie consacrée à Dieu nous faisait songer, et que de pourquoi dans nos pensées. D'où venait la vocation de notre sœur de charité. Nous finîmes par apprendre quelque chose.

Fille de grande famille bretonne, élevée dans un luxe inouï, destinée à la vie la plus élégante et fastueuse, recherchée par une foule d'adorateurs, voilà ce qui attendait depuis vingt ans cette jeune privilégiée de l'existence. Chacun lui prédisait une vie tissée de soie et d'or. Un seul homme avait touché ce cœur bon, mais un peu égoïste quand même, grâce aux flatteries du grand monde. Elle avait rencontré sur sa route un jeune officier de zouaves, pas noble, sans fortune, et qui n'était point reçu dans les châteaux de la Bretagne, où l'orgueil de race était cultivé comme une fleur rare.

Mais ce jeune officier avait une histoire héroïque et peu banale. Lors d'une insurrection en Algérie, fait prisonnier par les Kabyles, attaché à un poteau, entouré de femmes furieuses auxquelles on l'avait livré, il avait supporté des tortures sans pousser une plainte. Délivré au moment où les furies allaient le faire dévorer par les chiens kabyles, revenu en convalescence chez ses parents, en Bretagne, où il rencontra la jeune châtelaine, nous ne sûmes dans quelles circonstances, le fait est qu'elle le voulut absolument pour fiancé, luttant durant une année contre ses parents, disant que puisque des femmes arabes avaient torturé son bien-aimé, elle voulait réparer le mal qu'elles avaient fait. Il fallut capituler devant cette volonté à la fois douce et obstinée. Ce fiancé, elle l'eut, mais ne le garda pas longtemps. Désireux de conquérir encore gloire et grade, la seule fortune qu'il pût offrir à sa bien-aimée, l'officier ne revint jamais, disparu sous les ruines d'une oasis célèbre dans le sud de la province d'Oran. Alors, sans discuter, sans répondre aux supplications des vieux châtelains de Bretagne, la jeune fille renonça au monde et vint se consacrer aux malades et aux épaves des guerres lointaines, sous le costume des sœurs de charité, toujours bonne, toujours douce et suave, toujours dévouée, mais ne souriant jamais. On ne saurait pas assez dire le dévouement de ces admirables sœurs de charité catholiques. Toujours prêtes à soigner, à aider, à passer des nuits blanches, à reconforter le malade, toujours vaillantes et à de rares exceptions, toujours gaies et ne craignant pas l'honnête plaisanterie. Jamais, moi, protestant et descendant des huguenots persécutés, je n'ai été entrepris par ces braves sœurs pour changer de religion ou pour faire la moindre adhésion à une cérémonie romaine. Le seul geste qu'on se soit permis fut celui d'un brave zouave qui, chaque jour allait à la messe et me tendait chaque fois deux doigts trempés préliminairement dans l'eau bénite. J'ai constaté que, de même que pour nos diaconesses, il est bon que les femmes se vouant aux soins des malades dans les hôpitaux, soient sous une discipline militaire, portent un uniforme qui les fait mieux respecter et qui leur donne aussi le respect d'elles-mêmes. Ce n'était pas l'avis de feu M^{me} de Gasparin, dont l'horreur de l'embrigadement des sœurs de charité, catholiques ou protestantes, était bien connue; mais je crois que la noble femme se trompait. Elle n'était point infailible.

Revenons à mes camarades de chambre; il y en avait quatre; l'un se trouvait dans une position particulièrement triste: une blessure et une maladie qui en fut la conséquence, l'avaient rendu sourd et muet. On n'attendait qu'un ordre pour l'expédier en France dans un asile. Le pauvre garçon passait sa journée à lire, et se vengeait de ses douloureuses infirmités en mangeant comme feu Gargantua. Mes deux autres collègues, un adjudant et un sergent-major de la Légion, étaient les êtres les plus disparates que l'on pût voir au monde; c'étaient M. Tant-pis et M. Tant-mieux, l'un tout noir, l'autre tout blanc; le premier larmoyait à journée faite, le second ne cessait de rire que pour manger ou dormir. J'eus un peu de peine à saisir le pourquoi de ces dispositions si différentes, et je tombai des nues en apprenant ce pourquoi. Vous vous rendriez difficilement compte des causes de ces différences, même en connaissant l'histoire de ces deux personnages, l'un pleurant, l'autre se tordant les côtes tout le jour, au souvenir de circonstances absolument identiques. (A suivre.)



ASSOCIATION DES VAUDOISES

Fidèle à son but de faire revivre nos traditions et la chanson populaire, le Chœur des Vaudoises de Lausanne convie ses membres passifs et ses amis à sa soirée annuelle, qui aura lieu samedi 24 mars, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple.

Au programme figurent des chœurs variés, des rondes d'enfants, un mi-té du Jura, agrémentée de « youtze » de M. Besse, iodleur jurassien, de danses anciennes que M. E. Hartmann, professeur, un Jurasien aussi et grand ami des Vaudoises, a bien voulu reconstituer à leur intention.

Enfin, comme cadre à ces chants et ces danses, une saynète pleine d'entrain, au savoureux parler de chez nous.

Royal Biograph. — Le nouveau programme du Royal Biograph comporte « Le Pont des Soupirs », splendide drame à grand spectacle en deux parties d'après le célèbre et populaire roman de Michel Zevaco. Cette œuvre est une des plus récentes créations de l'Union Cinématographique Italienne, qui est la première des maisons d'éditions italiennes. C'est un spectacle qui est à recommander. Le roman de Michel Zevaco a été fidèlement transporté à l'écran. Au programme encore : « Le Match de football Hongrie-Suisse », exclusivité du Royal Biograph. Dimanche 18, deux matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30.

Ne prenez aucune viande sans la mélanger avec des produits. L'hygiène et le souci d'économie l'exigent. **Pour 25 ct. seulement depuis la nouvelle réduction de prix**, vous recevez 20 gr. de blanc d'œufs, 25 gr. de grasse et 30 gr. d'hydrate de carbone — ceci dans 100 gr. (1/4 de livre) de CACAO — TOBLER — en paquets plombés. Ce sont les deux tiers de ce dont un enfant a besoin pour son alimentation quotidienne.

N'oubliez pas que la Teinturerie Lyonnaise
Lausanne (Chamblande) vous nettoie et teint
aux meilleures conditions tous les vêtements
défraîchis.

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACE G. 162 I.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT
J. MONNET, édit. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Broca.